

## LA BRÈVE DU SYNDICAT SOLIDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ



## Tout·es en grève pour les AESH Le 9 juin : on met la pression !

Après des années de revendications des personnels pour obtenir un vrai statut et une meilleure rémunération, la Direction générale des ressources humaines a enfin convoqué un premier groupe de travail sur les « réflexions autour des missions et des statuts » des AESH le 20 mai dernier. Le prochain groupe de travail est annoncé pour le 17 juin.

Le **SUNDEP solidaires** revendique :

- ✓ un véritable **plan de titularisation** des personnels déjà en poste ;
- ✓ la **création d'un corps de fonctionnaires** ;
- ✓ un **temps complet de 24h hebdomadaires** sur la base des missions réelles exercées ;
- ✓ une **formation sur temps de travail**, préalable à toute prise de fonction ;
- ✓ une **revalorisation salariale** significative ;
- ✓ une **école pleinement inclusive** donnant réellement les moyens de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité.

Retrouvez [notre communiqué](#) sur notre site.

## Prévoyance : et maintenant ? la promesse d'un « statut propre » !

Le 28 mai, Guillaume Prévost a reçu les syndicats FEP-CFDT, Snec-CFTC, CGT-EP et Spelc leur assurant « vouloir conforter un régime de protection sociale spécifique aux enseignants du privé qui soit le plus large possible » et qui offre « un niveau de protection équivalent ».

Le 24 juillet 2024, le collège employeur des établissements privés sous contrat avait dénoncé unilatéralement le régime de prévoyance applicable aux personnels enseignants. Finalement prorogé jusqu'au **31 décembre 2026**, **l'accord prendra fin** à cette date.

En dénonçant l'accord sur la prévoyance, l'Enseignement catholique pourrait récupérer 66 millions d'euros.

Le **SUNDEP solidaires** rejette la mise en place d'un « statut propre » de l'enseignant·e du privé qui consiste à instrumentaliser les personnels dans une logique de privatisation de l'École.

**Nous revendiquons :**

une remise à plat des effets de la loi Censi sur les droits des enseignant·es du privé sous contrat.

## Hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> juin urgence pour tous les salaires !

Depuis 2000, le coût de la vie a augmenté de 52%. Dans ce contexte d'inflation continue, tout augmente sauf nos salaires. Le SMIC a augmenté de 2,41% au 1<sup>er</sup> juin dans une stricte application du code du Travail.

Lisez [le communiqué](#) sur le site de l'Union syndicale Solidaires.



## Désarmons Bolloré

Parce que l'édition scolaire ne doit pas tomber dans les mains de l'extrême droite, **rejoins** le collectif **ÉducNat** contre Bolloré :

Abonne-toi à l'[infolettre](#) et télécharge [l'infographie](#).

## Hausse du point EPNL au 1<sup>er</sup> septembre 2026

Pour la deuxième année consécutive, **l'augmentation est ridicule** et bien en-deçà de l'inflation annuelle qui est évaluée à 2,2% par l'INSEE.

Après l'échec des NAO de la branche EPNL, le collège employeur a décidé, unilatéralement :

- l'**augmentation de la valeur du point de 0,5%**, soit le point EPNL à 20,13€.
- des **bonifications exceptionnelles** de 8 ou 4 points (au prorata du temps de travail) pour les salarié·es totalisant 1085 ou 1091 points.

## CCMEP, CCMA, CCMD/CCMI : qu'est-ce que c'est ?

Entre le **3 et 10 décembre 2026**, vous voterez pour les représentant·es des instances de dialogue avec le ministère de l'Éducation nationale.

La **CCMEP** est la commission qui siège au niveau national ; la **CCMA** au niveau académique ; la **CCMD/CCMI** au niveau départemental ou interdépartemental.



## « Loi Bétharram » Enfin votée !

Mise à l'agenda de l'assemblée nationale le 1<sup>er</sup> juin 2026, la proposition de loi contre les violences faites aux enfants en milieu scolaire, dite « Loi Bétharram », a enfin été votée, malgré les nombreux amendements du Modem, de LR et du RN se faisant le relais des pressions de la conférence des évêques de France.

À la suite du [rapport](#) de Violette Spillebout (Ensemble pour la République) et Paul Vannier (La France insoumise) « sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires », une première demande d'inscription de la proposition de loi à l'agenda du Parlement avait été rejetée jeudi 26 février dernier.

Le **SUNDEP solidaires** salue l'adoption de ce texte qui permettra :

- ✓ le renforcement du contrôle des intervenant·es susceptibles d'être au contact des enfants dans les écoles et le milieu périscolaire ;
- ✓ l'accentuation du contrôle de l'état sur les établissements privés,
- ✓ la reconnaissance solennelle par la nation des violences physiques, psychologiques et sexuelles subies par des enfants ;
- ✓ la mise en lumière des manquements graves des autorités publiques.

Lisez [notre communiqué](#) sur notre site

## Accidents de travail des jeunes :

Pour le gouvernement, c'est « circulez, il n'y a rien à voir ! »

Lisez [notre communiqué](#) sur notre site.

Pour faire entendre la voix la plus combative de l'enseignement privé !  
Adhère au **SUNDEP solidaires**

